



COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance des candidats ayant passé la formation de Superviseurs Régionaux et Superviseurs Régionaux Adjointes, de Superviseurs Communaux, de Mainteneurs et de Contrôleurs d'enrôlement biométrique que les listes des candidats définitivement admis sont affichées au siège de la CENI, sur le Site Web de la CENI et à la Direction Générale de l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE).

Les intéressés sont attendus à Niamey le 02 septembre 2019 en vue de la création de leurs comptes sur les Kits d'enrôlement biométrique et les formalités de leur redéploiement dans la zone d'enrôlement.

Ils doivent se munir des pièces nécessaires pour compléter leurs dossiers.

Fait à Niamey, le 27 Août 2019


Le Président


Maître ISSAKA SOUNA